

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 8 novembre 2022 à 13h30

Au palais de justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **ROSNY SOUS BOIS (93110)**

142-164 boulevard d'Alsace Lorraine, 91-99 rue Philibert Hoffmann, Allée Jean-Baptiste Lulli sans numéro

Cadastré section D n° 64, lieudit « 142 boulevard d'Alsace Lorraine » pour 00ha 02a 40ca, section D n° 65, lieudit « 142 boulevard d'Alsace Lorraine » pour 00ha 02a 43ca, section D n° 66, lieudit « 142 boulevard d'Alsace Lorraine » pour 00ha 02a 82ca, section D n° 67, lieudit « 142 boulevard d'Alsace Lorraine » pour 00ha 05a 54ca, section D n° 117, lieudit « 142 boulevard d'Alsace Lorraine » pour 00ha 04a 19ca, section D n° 127, lieudit « 142 boulevard d'Alsace Lorraine » pour 00ha 05a 73ca, section D n° 206, lieudit « 144 boulevard d'Alsace Lorraine » pour 00ha 01a 90ca, section D n° 208, lieudit « 144 boulevard d'Alsace Lorraine » pour 01ha 05a 96ca.

Au 6 Square Jean Baptiste Lulli – 93110 ROSNY SOUS BOIS

LOT NUMÉRO CENT HUIT (108) : un APPARTEMENT de cinq pièces de type A dans le bâtiment D11, escalier 2, 1^{er} droite comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Me Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice Associé à ROSNY SOUS BOIS (93), en date du 9 mars 2022 : hall d'entrée, cuisine avec cellier, couloir, WC, salle d'eau, trois chambres avec placards, cagibi, salon – salle à manger avec BALCON. Le tout d'une superficie privative de **85,96 m²**.

LOT NUMÉRO DEUX CENT QUATRE VINGT DIX SEPT (297) : une CAVE dans le bâtiment D11, escalier 2, au sous-sol.

Selon même PV, les lieux sont loués et occupés.

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER "ROSNY VIII"**, Bâtiments F1 F2 D10 D11 E16 – 9/11/13 rue François Couperin – 2/12 Square Jean-Baptiste Lulli – 93110 ROSNY SOUS BOIS, représenté par son Syndic en exercice, la **SOCIÉTÉ DE GÉRANCE RICHELIEU**, société par actions simplifiée (S.A.S.) au capital de 660.000,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 602 057 762, dont le siège social est sis 10, boulevard de l'Ouest – 93340 LE RAINCY, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, dûment habilité à poursuivre la vente suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 janvier 2021 – Résolution n° 13, ayant pour Avocat **Maître Myriam CALESTROUPAT**, Avocat Associé de la SCPA CALESTROUPAT – THOMAS & Associés, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX: 15.000 € (QUINZE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à MONTREUIL SOUS BOIS, le 9 septembre 2022, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Myriam CALESTROUPAT
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître **Myriam CALESTROUPAT**, Membre Associé de la SCPA CALESTROUPAT-THOMAS & Associés, Avocat, 8 ter Boulevard Henri Barbusse (93100) MONTREUIL, **TEL. 01.48.58.17.06**, mail : cabinet@fgtavocats.com, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 22/03974)

► Sur INTERNET : www.licitor.com www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **mercredi 26 octobre 2022 de 14h30 à 15h00**